



Formation « PSC 1 » Prévention et Secours Civiques de niveau 1 Formation certifiante RNCP : Id. 2387

OBJECTIFS

- Acquérir les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004
- Obtenir le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « PSC 1 »

COMPÉTENCES

En fin de formation, le stagiaire sera capable :

- D'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- D'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- De réaliser immédiatement les premiers gestes de secours

CONTENUS

Le programme national du PSC 1 :

- La protection et l'alerte
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Les plaies et les hémorragies externes
- Les brûlures
- Le traumatisme
- Le malaise
- La perte de connaissance et l'arrêt cardiaque

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel de l'enseignement catholique

CONSIGNES

Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée)

DATE – DURÉE – MODALITÉ(S)

Le __/__/____

1 jour : 7 heures

Date limite d'inscription : 4 semaines avant le début de la formation

LIEU

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Méthode pédagogique : méthode transmissive et mise en situation (cas concret d'accidents simulés)
Méthode d'évaluation : Contrôle en cours de formation et évaluation certificative en fin de formation

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Enseignant : prise en charge Formiris
Personnel OGEC : 60€ par stagiaire (demande de prise en charge AKTO)

TAUX RÉUSSITE A LA FORMATION SUPÉRIEUR A 90 %



Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec l'Ugsel.

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !